



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### ***Le Comité de parents de la Commission scolaire des Phares appuie la venue d'une nouvelle école de style Lab-École***

**Rimouski, le 4 avril 2018** – Le Comité de parents accueille avec enthousiasme l'intention de la Commission scolaire des Phares de participer au projet *Lab-École* advenant l'acceptation de la construction d'une nouvelle école à Rimouski. Une résolution appuyant la démarche de la Commission scolaire a été adoptée à l'unanimité lors de la réunion ordinaire du Comité de parents le 13 mars 2018 à Rimouski à l'école du Grand Pavois.

« Les parents ont déjà exprimé le désir de voir la construction d'une nouvelle école le plus tôt possible dans le quartier des Prés du Saint-Rosaire pour pallier au surplus d'élèves à Rimouski, plus particulièrement dans notre école. La possibilité de concevoir ce nouvel établissement selon l'approche *Lab-École* constitue une formidable opportunité que nous devons saisir », déclare Simon Bouchard, délégué de l'école du Grand Pavois et trésorier du Comité de parents.

Le *Lab-École* a été créé dans la foulée de l'adoption de la Politique sur la réussite éducative du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, laquelle énonçait clairement l'ambition de créer des milieux scolaires inclusifs et propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite. La mission du *Lab-École* est de concevoir l'école de demain. Ses chantiers s'articulent autour de trois aspects : l'environnement physique, les saines habitudes de vie et la saine alimentation.

« C'est évident que lorsque la Commission scolaire se lance dans des initiatives structurantes et innovantes comme celle-ci, et qu'elle souhaite améliorer la réussite éducative ainsi que le milieu de vie scolaire de nos enfants, on ne peut que l'appuyer dans ses démarches », commente M. Sylvain Gagné, président du Comité de parents.

La Commission scolaire des Phares a déposé son intérêt à participer au *Lab-École* le 2 mars dernier. Le ministre de l'Éducation annoncera ce printemps les projets retenus.

## **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.